

Suivi sanitaire de ces 2 dernières semaines

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	2	/	1	8	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



L'essentiel de ce BSV

Météorologie :

Les conditions météo de ces derniers jours, temps ensoleillé et température assez fraîche le matin, vont se poursuivre ce week-end et en début de semaine prochaine.

Horticulture :

- Ravageurs : nombreux foyers de pucerons.
- Maladies : fonte des semis.

Pépinière :

- Ravageurs : forte présence des pucerons et nymphose des otiorhynques en cours.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Informations réglementaires :

- Déclaration annuelle d'activité 2022.



Abeilles et pollinisateurs : des atouts essentiels à préserver pour l'agriculture.

Comment préserver les pollinisateurs ?

Retrouvez cette synthèse sur le site Ecophytopic :

<https://ecophytopic.fr/pic/concevoir-son-systeme/abeilles-et-pollinisateurs-des-atouts-essentiels-preserver-pour>

HORTICULTURE

Les ravageurs

Aleurodes (1 établissement concerné) :



Adulte et larves d'aleurodes

Sous serres, la présence d'aleurodes (adultes, larves et pupes) a été observée sur 20% d'une culture d'hibiscus.

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous serre. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C.

Le piégeage des adultes sur des panneaux jaunes englués permet de détecter leur présence.

Prophylaxie :

- ↳ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.
- ↳ Évitez de garder des plantes inutilisées (fin de séries) dans un coin de serre qui sont des refuges pour les aleurodes.
- ↳ Examinez attentivement les plants avant leur entrée en culture sous serre ainsi que les végétaux de négoce.

Mineuses (1 établissement concerné) :

Sous abri, la présence de larves mineuses a été signalée sur des plantes en pot : 100% d'une culture d'*Anthemis*, 20% d'une culture de dahlia et quelques cas sur une culture de *Gerbera*. En se nourrissant, ces larves provoquent des galeries dans l'épaisseur des feuilles.

Ces larves mineuses peuvent provenir de différents insectes : des lépidoptères (chenilles de papillons), des hyménoptères (fausses chenilles, comme les tenthrèdes) ou encore des diptères (asticots de mouches).



Galleries de mineuses

Evolution à suivre : à surveiller. En grand nombre, les galeries de nutrition peuvent entraîner une dépréciation du feuillage et donc un déclassement de la production.

Mouche des terreaux (1 établissement concerné) :

De nombreuses mouches des terreaux ont été observées sur des cultures de plantes à massif cultivées en godet sous tunnels.

Evolution à suivre : surveiller l'évolution des populations et la présence de dégâts qui pourrait être provoquée par les larves.

Prophylaxie :

- ↳ Évitez les excès d'humidité et les terreaux très humifères.
- ↳ Mettre des panneaux englués jaunes pour piéger les adultes.

Pucerons (8 établissements concernés) :

Sous abris, les foyers de pucerons sont toujours très présents sur de nombreuses cultures : *Alstroemeria*, rosier, hortensia, ipomée, dahlia, sauge, *Osteospermum*, *Calibrachoa*, gazania, verveine, pulmonaire, *Ribes*, *Bergenia*, sapin pour composition, géranium zonal et géranium lierre simple et double.

Certains foyers sont importants. Les plants touchés présentent des déformations des feuilles.

Dans certains établissements, des larves d'*Aphidoletes* ont été observées dans des foyers.

Les cécidomyies prédatrices : *Aphidoletes aphidimyza* (larves)



ASTREDHOR SM



Fredon, Basse Normandie

<https://ecophytopic.fr/pic/proteger/aphidoletes-aphidimyza-en-cultures-ornementales>

Evolution à suivre : à surveiller sous abris, les conditions météo sont favorables à leur développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Prophylaxie :

- ↻ Surveillez l'ensemble de vos cultures : les premiers foyers sont souvent localisés sur quelques sujets.
- ↻ Soyez vigilants sur les plantes suspendues : les pucerons y évoluent plus rapidement, la température étant supérieure.
- ↻ Surveillez à proximité des points chauds de la serre.

Thrips (2 établissements concernés) :



Thrips adulte

Quelques Thrips et des marques de piqûres sur le feuillage ont été observés sur géranium lierre simple et verveine.

Evolution à suivre : peu d'individus observés actuellement. Surveiller l'évolution des populations. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est proche de 25-30°C, plus le cycle est court. Par exemple, sur culture de chrysanthèmes, la durée du cycle de développement est de 46 jours à 15°C et seulement 15 jours à 25 °C.

Prophylaxie :

- ↻ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ↻ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ↻ Surveillez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ↻ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

Les maladies

Fonte des semis (1 établissement concerné) :

Sous serres, des dégâts de fonte de semis ont été observés dans les plaques de semis de pétunia. Cette fonte de semis est provoquée par des champignons dont les principaux responsables sont les *Pythium* sp. ou les *Phytophthora* sp.

Ces champignons provoquent une pourriture humide au niveau du collet des jeunes plantules tout juste germées.

Prophylaxie :

- ↻ Évitez les semis trop denses.
- ↻ Effectuez les semis dans des contenants désinfectés et dans un substrat sain n'ayant pas été déjà utilisés.
- ↻ Évitez les excès d'humidité en maintenant une bonne aération et maintenir une température ambiante aussi régulière que possible.

Evolution à suivre : à surveiller, les conditions météo actuelles sont favorables. Ce champignon prolifère avec des températures situées entre 15 et 18°C et une humidité élevée.

PEPINIERE

Les ravageurs

Pucerons (1 établissement concerné) :

Dans l'Orne, des pucerons *Cinara* sp. ont été observés sur 10% d'une culture de sapin Nordmann. Des pucerons verts ont également été observés sur l'ensemble d'une culture d'épicéa. Des dégâts sont observés : jaunissement et chute des aiguilles.

Dans ces cultures et les foyers, des auxiliaires sont signalés : présence de nombreuses larves de syrphes et de larves de coccinelles.

Evolution à suivre : surveiller l'évolution des populations, les conditions météo sont favorables à leur développement. Surveillez également l'action de la faune auxiliaires qui peut suffire à contenir le développement des pucerons.

Otiorhynques (1 établissement concerné) :

En extérieur, des larves et des nymphes d'otiorhynque ont été observées sur une culture en conteneur de *Liquidambar*.

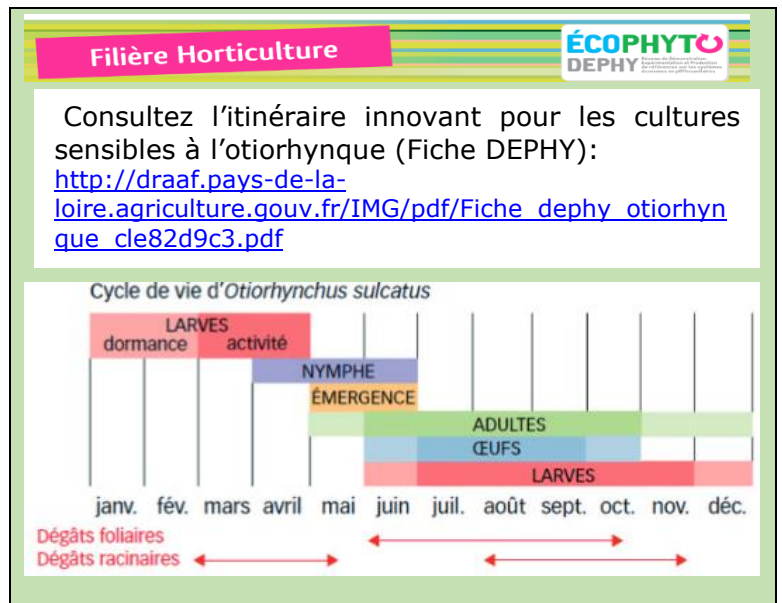
Evolution à suivre : nymphose en cours. Surveillez le système racinaire à la recherche de larves et de nymphes dans vos plantes en conteneurs.

Prophylaxie :

↳ Enlevez et détruisez les débris végétaux et les résidus de culture.



Larve d'otiorhynque



Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, ASTREDHOR SM, DRAAF Normandie et producteurs, FREDON Normandie, Lycée horticole de Coutances, les jardins suspendus de la Ville du Havre

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Informations réglementaires

**Report
jusqu'au
15 mai 2022**

Déclaration annuelle d'activité (DAA)

Les opérateurs professionnels qui mettent en circulation des végétaux ou produits végétaux pour lesquels un passeport phytosanitaire est exigé doivent remplir ou actualiser la déclaration annuelle d'activité (DAA). Suite aux dysfonctionnements du portail des téléprocédures qui impactent ces jours-ci, **le délai de mise à jour est reporté au 15 mai 2022 (au lieu du 30 avril).**

Lien de la téléprocédure :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION






Liberté
Égalité
Fraternité

Mes démarches

Réaliser sa déclaration annuelle d'activité pour les végétaux concernés par le passeport phytosanitaire

Rechercher une démarche, un formulaire, une procédure... Vous pouvez affiner votre recherche

Télé-procédure

- [Accéder à la téléprocédure](#)
- voir le [guide utilisateur du portail des téléprocédures](#)  - 1.1 Mo - 04/05/2021, la [notice d'utilisation de la DAA](#)  - 1.4 Mo - 14/02/2022, la [liste des types de marchandises de la DAA 2022](#)  - 78.4 ko - 14/02/2022
- Consulter la [foire aux questions sur les téléprocédures pour l'enregistrement des professionnels et la déclaration annuelle d'activités](#)  - 119 ko - 23/03/2021
- Télécharger la notice pour remplir la déclaration annuelle d'activité et le tableau d'aide à la décision : [Notice DAA et mémo besoin ADPP](#)  - 98 ko - 14/02/2022
- Pour vous aider à savoir si vous devez demander l'autorisation à délivrer des passeports phytosanitaires de zones protégées (PP-ZP) et cocher les cases « délivrance de PP-ZP » dans la déclaration annuelle d'activité, vous pouvez consulter la [Liste des zones protégées](#) format [xlsx](#) - 22.8 ko - 14/02/2022
- En cas de difficulté d'accès à la téléprocédure, des formulaires de déclaration en version papier sont disponibles auprès des services régionaux de l'alimentation au sein des DRAAF : [Contacter la DRAAF](#).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, ASTREDHOR SM, DRAAF Normandie et producteurs, FREDON Normandie, Lycée horticole de Coutances, les jardins suspendus de la Ville du Havre